

## Technip Energies remporte un contrat conséquent pour le projet de carburant d'aviation durable de SkyNRG aux Pays-Bas

Technip Energies (PARIS : TE) a remporté un contrat conséquent<sup>1</sup> auprès de SkyNRG pour le projet DSL-01, une nouvelle unité de production de carburant d'aviation durable (SAF) qui sera développée à Delfzijl, aux Pays-Bas.

Le contrat porte sur l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction et la mise en service (EPCC) de la première usine de production de carburant d'aviation durable en Europe non intégrée à un complexe existant. Ce contrat fait suite à la réalisation de la phase d'ingénierie d'avant-projet détaillée (FEED) par Technip Energies et marque une étape importante dans la collaboration de long terme avec SkyNRG.

Le projet DSL-01 est conçu pour produire 100 000 tonnes de carburant d'aviation durable par an via le procédé HEFA (esters et acides gras hydrotraités) en transformant des matières premières issues de déchets durables, telles que les huiles de cuisson usagées.

Le projet intègre une unité avancée de prétraitement des matières premières ainsi qu'une unité de production d'hydrogène sur site, basée sur la technologie propriétaire de reformage du méthane à la vapeur de Technip Energies. Cette configuration vise à améliorer la compétitivité économique et à réduire les émissions sur l'ensemble du cycle de vie de l'usine, permettant une production de carburant d'aviation durable à l'échelle industrielle.

Ce contrat constitue le sixième projet de carburant d'aviation durable via le procédé HEFA en Europe pour Technip Energies, renforçant sa position d'acteur clé dans le développement des capacités dans la région.

**Sylvain Cabalery, Directeur Commercial, Livraison de projet & services chez Technip Energies**, a déclaré : « Nous sommes heureux que SkyNRG nous confie la réalisation de cet important projet de carburant d'aviation durable. Avec une capacité prévue de 100 000 tonnes par an, cette initiative marque une avancée significative pour accélérer la production de carburant d'aviation durable en Europe. Technip Energies a réalisé plus de 50 % des capacités de production actuellement installées dans le monde. Ce contrat renforce ainsi notre leadership sur ce marché stratégique et souligne notre engagement en faveur d'un avenir plus durable. »

**Maarten van Dijk, Directeur Général et cofondateur de SkyNRG**, a déclaré : « Atteindre cette étape importante pour le projet DSL-01 représente une avancée décisive dans notre parcours vers l'exploitation de notre propre capacité de production de SAF. Avec Technip

---

<sup>1</sup> Un contrat « conséquent » pour Technip Energies représente entre 500 millions d'euros et 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires. Ce contrat a été enregistré au premier trimestre 2026 dans les segments Livraison de Projet et Technologie, Produits et Services.



*Energies, notre partenaire EPCC de confiance et expert, nous pouvons désormais transformer des années de développement en une installation physique. L'augmentation de la production de SAF est essentielle pour l'avenir de l'aviation, et ce projet contribue concrètement à sa décarbonation. »*



## À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise de technologies et d'ingénierie de premier plan. Leader dans le GNL, l'hydrogène, l'éthylène, la chimie durable et la gestion du CO<sub>2</sub>, nous contribuons au développement de marchés stratégiques tels que l'énergie, les dérivés énergétiques, la décarbonation et la circularité. Nos segments d'activité complémentaires, Technologies, Produits et Services (TPS) et Livraison de Projet, transforment les innovations en réalité industrielle à grande échelle.

Animés par des valeurs de collaboration et d'excellence dans l'exécution, plus de 17 000 collaborateurs dans 34 pays s'engagent pour allier prospérité et durabilité en faveur d'un monde conçu pour durer.

Technip Energies a généré un chiffre d'affaires de 6,9 milliards d'euros en 2024 et est cotée sur Euronext Paris. La société possède également des American Depository Receipts négociés de gré à gré.

Pour plus d'informations : [www.ten.com](http://www.ten.com)



## Contacts

### Relations investisseurs

Phillip Lindsay  
Vice-président Relations Investisseurs  
Tel: +44 207 585 5051  
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten.com)

### Relations médias

Jason Hyonne  
Responsable Relations presse & Réseaux sociaux  
Tel: +33 1 47 78 22 89  
Email: [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten.com)



## Information importante pour les investisseurs et les actionnaires

### Déclarations prospectives

*Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation futurs de la Société, les revenus anticipés, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives, la croissance anticipée, les stratégies et les opportunités, ainsi que les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir*



*l'intention », « prévoir », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives », et des expressions similaires, y compris la forme négative de celles-ci. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, convictions et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements et conditions commerciales futurs et leur effet potentiel sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, il n'y a aucune garantie que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.*

*Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes, dont certains sont significatifs ou indépendants de la volonté de la Société, ainsi que des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réalisés diffèrent sensiblement de l'expérience historique de la Société et des attentes ou projections actuelles de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.*

*Pour plus d'informations sur les facteurs importants connus susceptibles d'entrainer une différence entre les résultats réels et les résultats projetés, veuillez consulter les facteurs de risque de la Société énoncés dans le Rapport Financier Annuel 2024 déposé le 10 mars 2025 auprès de l'Autorité Financière Marken (AFM) aux Pays-Bas et de l'Autorité des marchés financiers (AMF) en France, qui comprend une analyse des facteurs qui pourraient affecter la performance future de la Société et des marchés sur lesquels la Société opère.*

*Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs et ne le fera pas nécessairement, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.*